



Le Chant du Coq



Nouvelles de Saint-Véran, notre commune

Été 2010 - Numéro 4

Dans ce numéro :

Le mot du Maire

Zoom

- Le 2^{ème} Festival nature de Saint-Véran 2
- Le nouveau site www.saintveran.com 3
- Vive les nouvelles technologies ! 3

L'actualité municipale

- Les finances de la commune 4
- Info voirie 5
- Stationnement et circulation 5
- La navette de Clausis côté pratique 5
- Visite de Monsieur le Préfet 5
- Toute dernière nouvelle ! 5
- L'Association Foncière Pastorale 6
- Le ski alpin 6
- Le ski de fond 6
- L'Etat-civil 6
- En bref... 6

La vie du village :

- Une belle journée à Sampeyre 7
- Festi' Saint-Véran 7
- En bref... 7
- La garderie et la cantine 7
- Le point météo 8
- Le 18 juin 8
- La recette de saison 8
- Le bloc-notes 8
- A venir 8

Le mot du Maire

Bien chers Saint-Vérannais et Saint-Vérannaises,

Le long, long hiver semble toucher à sa fin ! Nous espérons qu'enfin ce manteau blanc va disparaître et que l'été sera plein de soleil, de fleurs, de bon foin pour nos agriculteurs et que nous partagerons des instants conviviaux avec nos vacanciers qui, je le souhaite seront nombreux.

Voici un petit résumé de cet hiver, le déneigement nous a posé bien des problèmes, surtout pendant les fêtes de Noël, il a fallu faire face à cette pluie verglaçante. Nous avons été présents et efficaces lors des dysfonctionnements occasionnels des remontées mécaniques, (*la Madeleine qui a été ouvert toute la saison et a connu une très bonne fréquentation, le Grand Serre qui sera électrifié..., la dameuse ski de fond*). Nous pouvons donc conclure à une saison assez satisfaisante malgré une météo pas toujours très favorable.

Maintenant, il faut se tourner vers la saison qui arrive, au sein du Conseil Municipal, s'est constituée une « commission » stationnement, circulation dans la commune. Priorité est donnée aux problèmes suivants : limiter les excès de vitesse à la traversée de la Chalp, le stationnement abusif des véhicules, la circulation des camions livreurs.

Le service « accueil » est maintenu à l'identique des années précédentes ; coté navette de Clausis, le Conseil Général a délégué la compétence transport été à la commune. Nous allons essayer de mettre en place un service jusqu'au marbre pour le même prix (*voir page 5*) pour cela il faut sécuriser la route de la Levaiïte jusqu'au marbre.

Les travaux de réfection du Villard sont toujours en cours d'étude, nous avons dû rechercher le meilleur plan de financement possible, nous sommes donc en attente de l'obtention des difficiles subventions.

D'autres projets, d'autres réalisations, bien sûr ! Mais je laisse le soin aux différentes commissions de s'exprimer.

Un Grand Merci à Margot et Jacotte et à tous ceux ou celles que j'oublie de s'occuper avec talent du fleurissement et de l'embellissement de notre village et nos hameaux.

Je suis certaine que toutes et tous, nous aurons à cœur de rendre notre commune, coquette, conviviale, sympathique, captivante et passionnante pour nos vacanciers et nos visiteurs de cet été.

Une très bonne saison à toutes et à tous.

Danielle GUIGNARD



LE CHANT DU COQ est une publication de la Mairie de Saint-Véran.

La Ville - 05350 Saint-Véran - Téléphone : 04 92 45 83 91 - Fax : 04 92 45 81 98

Email : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Danielle GUIGNARD, Maire de Saint-Véran.

Articles rédigés par l'ensemble de l'équipe municipale.

Photographies : Georges HERMITTE, Joelle CREMIEU, X

Imprimé par Ardoise Magique, 04 92 46 73 90 sur papier issu sur de forêts gérées écologiquement (label PEFC).

Le 2ème Festival nature de Saint-Véran

2ème Festival
de Saint-Véran

La nature dans tous ses états

Animations culturelles tous les jours
Spectacles vivants tous les soirs



4 / 9 juillet 2010



Du dimanche 4 au vendredi 9 juillet 2010,
le plus haut village d'Europe, Saint-Véran,
fête la Nature

En journée, de nombreuses animations culturelles
et pédagogiques, GRATUITES, vous attendent.

En soirée, dès 21h, le Cabaret du Festival ouvre ses
portes. Au programme : théâtre, magie, musique...

Dimanche 4 juillet - Saint-Véran

- 9h/12h Visite de la Vieille maison
- 10h Cuisson et vente du pain au four banal
- 10h/12h Visite guidée du village
- 11h Apéritif en musique
- 14h/16h Visite guidée du village
- 16h30 Projection de deux films historiques « Saint-Véran 1942 » et « Hautes-Alpes 1955 »
- 19h Pot d'accueil et Inauguration officielle du Festival
- 21h Concert Folk You*

Mardi 6 juillet - Eau et Géologie

- 9h Promenade « Découverte du Grand Canal »
- 11h Conférence sur l'histoire de l'exploitation du cuivre à la mine de cuivre
- 16h30 Projection du film documentaire « la Planète Bleue »
- 21h Chansons à texte avec Bakélo Duo

Mercredi 7 juillet - Pastoralisme

- 10h Promenade « pastorale » : à la rencontre d'une bergère et de son troupeau
- 16h30 Projection du film « Les Bergers du ciel », suivie d'une Conférence par le centre d'études et de réalisations Pastorales Alpes Méditerranée
- 21h Spectacle de magie par la compagnie Riviera Circus

Avec la participation de l'Association Astro Queyras
Pendant toute la durée du festival : Animations et exposition
dans l'école de 13h à 16h et Visite de la station de Chateaur-
nard de 13h à 18h.

*Concerts soutenus par l'Union européenne dans le cadre du PO ALCOTRA
France-Italie 2007-2013, PIT Montviso, Projet Culture des Hautes-Terres.



Lundi 5 juillet - Faune

- 7h Promenade encadrée « Découverte des Oiseaux »
- 10h Sortie pédagogique autour de la protection des oiseaux
- 14h30 Conférence/Diaporama sur le loup
- 16h30 Conférence/Diaporama sur la faune
- 21h Spectacle Cirque. Humour et Poésie avec Tatashela



Jeudi 8 juillet - Flore et Biodiversité

- 9h30 Promenade « Découverte d'un pré de fauche »
- 10h/12h Ouverture de l'Atelier des Forannes et découverte des fleurs et plantes de montagne
- 11h30 Apéritif au milieu des champs fleuris
- 16h30 Conférence « L'exceptionnelle diversité de la flore des Hautes-Alpes »
- 21h Pièce de théâtre « Jacadi » par la compagnie Mots et Merveilles

Vendredi 9 juillet - Bois

- 10h/12h Découverte de l'architecture saint-véranaise et d'une fuste traditionnelle
- 14h/18h Démonstration de sculpture sur bois
- 14h Conférence sur l'éco-construction
- 16h30 Conférence sur « les risques naturels en montagne » et « le temps des forestiers 1827-1914 »
- 19h Dîner italien
- 21h Concert de musique italienne Charè Moula*, suivi d'un bal de clôture

Légende :
Animations en nature ou dans le village
Animations sous le chapiteau du Festival

Tarifs Spectacle : 5 €/personne.
Entrée gratuite pour les enfants de
moins de 12 ans

Pass Festival en vente dès à pré-
sent auprès de Festi' Saint-Véran.
Entrée pour les 6 spectacles : 24 €/
personne



Au coeur
du village, plusieurs
stands d'exposition seront
installés : développement
durable, produits de terroir,
artisanat local et agriculture
biologique seront à l'honneur.



Festi' Saint-Véran

Comité d'animations villageoises
Le Presbytère - 05350 Saint-Véran

A côté de l'église

Tél. : 04 92 51 04 23 / 06 25 51 17 35

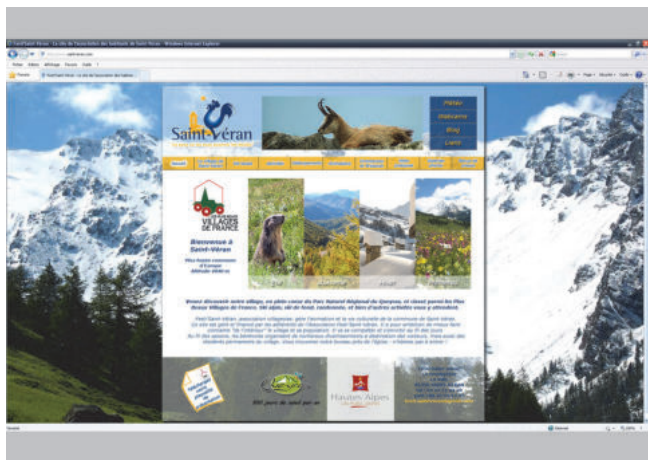
Email : festi.saintveran@gmail.com

www.saintveran.com



Le nouveau site www.saintveran.com

Depuis la fin mai, le nouveau site <http://www.saintveran.com> est en ligne. Cet outil, financé grâce aux cotisations et aux bénéfices propres de l'Association Festi' Saint-Véran se veut fonctionnel et interactif. En effet il permet à tous les commerçants, prestataires ou hébergeurs du village d'intervenir sur leurs propres informations, directement par son navigateur et sans connaissance technique particulière.



Pour tous renseignements ou pour une aide à la mise à jour de vos données, n'hésitez à contacter Jean-Joël FRAIZY, le nouvel animateur/coordonateur de l'Association au 04 92 51 04 23 ou sur festi.saintveran@gmail.com.

Marguerite BONINO

Vive les nouvelles technologies !

Dès la rentrée prochaine, l'école de Saint-Véran bénéficiera de l'Ecole Numérique

Celle-ci comportera 12 ordinateurs portables 13 pouces, un tableau numérique et les logiciels inhérents à cette nouvelle pédagogie.

L'organisation de nos écoles a donc été revue afin que tous les élèves des Cours Moyen de Saint-Véran et Molines bénéficient de l'installation.

Pour ce faire, les enfants des Cours élémentaires seront regroupés à Molines, tandis que les écoles maternelles/Cp resteront dans leur commune respective.



L'ensemble « Ecole Numérique Rurale » recouvre les solutions matérielles et logicielles, les services et ressources numériques, l'organisation permanente de leur mise en œuvre ainsi que la formation des utilisateurs. Cet ensemble est destiné à répondre aux besoins liés à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes, y compris la certification par le B2i de niveau école.

L'Ecole Numérique doit permettre aux équipes pédagogiques une utilisation régulière, simple et faciliter les usages par la mobilisation d'un large éventail de ressources dans les différentes activités.

Cette installation est financée pour 80% par l'Education Nationale, les 20% restants étant pris en charge par la mairie de Saint-Véran.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu obtenir cette installation numérique qui est un point crucial pour valoriser notre école et permettra, nous l'espérons, d'en assurer la survie.

Décidemment nos écoles suivent l'évolution de leur époque...

Danielle GUIGNARD et Marguerite BONINO

Les finances de la commune

Vous avez été nombreux à avoir apprécié la présentation du budget 2009 dans le Chant du Coq en complément du compte-rendu du conseil. Alors voici le budget prévisionnel 2010.

Le budget de la commune est décomposé en deux budgets, celui de **FONCTIONNEMENT** et celui d'**INVESTISSEMENT**, sachant que l'investissement n'est possible que si le budget de fonctionnement couvre les dépenses obligatoires et les dépenses indispensables au fonctionnement de la commune.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : (électricité, carburants, fournitures, entretien, assurances,...)	146 550 €
Impôts et taxes	28 000 €
Charges personnel	155 000 €
Indemnités de fonction	14 500 €
Subventions (garderie, Festi' Saint-Véran, Association des Parents d'Elèves)	39 300 €
Participation (Parc, SIE, Régie, SIVU)	45 516 €
Intérêts emprunts	29 600 €
Autres	13 174 €
TOTAL	471 640 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Soit un excédent de fonctionnement de 125 028 €

Produit des services (eau, parkings,...)	126 136 €
Impôts (part communale des fonciers)	162 183 €
Taxe de séjour	19 000 €
Dotations Etat	225 349 €
Revenus locations	64 000 €
TOTAL	596 668 €

INVESTISSEMENTS 2010

Pour l'année 2010, sont à verser à la section d'investissement : 294 381 € :

- Ecole Numérique Rurale : subventionnée par l'Education Nationale à hauteur de 80%. Réalisation deuxième quinzaine de juin 2010.
- Cabane de Clausisset : intérieur à finir cet été.
- **Priorité à la réhabilitation du quartier du Villard**, en attente des subventions demandées. La Dotation Globale d'Equiperment ayant été refusée, nous avons refait un plan de financement.

DANS LES PREVISIONS

- Réseaux d'eaux pluviales à réaliser au Villard.
- 2011 : Fin de l'aménagement du quartier du Villard.
- Révision simplifiée et modification du PLU (zones agricoles, zone artisanale et modification du règlement de certaines zones).
- Schéma directeur d'eau potable : analyser la validité de nos différents captages. (Nous avons dû appel à un bureau d'études).

Danielle GUIGNARD

Info voirie

Ce printemps, les agents communaux ont réalisé avec talent des tables et des jardinières.

Dans une partie du village et tout particulièrement dans le Villard (*dans l'attente d'une rénovation complète de l'asphalte*) les trous ont été rebouchés par l'agent communal.

Pour la fin du mois de juin le Conseil Général va entretenir la route départementale (*rebouchage des trous*) de l'entrée du village à la place de l'Eglise.

Enfin nous pouvons noter l'installation d'une webcam à Beauregard qui permettra aux services de déneigement de connaître en temps réel l'état de la route.

Christian ISNEL

Stationnement et circulation

Le retour d'hivers à fortes chutes de neige fait ressurgir des problèmes quelque peu oubliés ces dernières années. La multiplication des éléments fixes en bord de voie sans avoir anticipé le poids et la pression des bourrelets de neige ne peut se résumer à leur déneigement et rejetant ces bourrelets sur la rue (*et à plus forte raison quelques minutes seulement après le passage des engins de déneigement !*). En ce début d'été poteaux, barrières et autres se multiplient, si ils contribuent à l'activité et l'attractivité des commerces pensez à l'hiver en les installant !

D'autre part un groupe de réflexion travaille sur une redéfinition des modes de circulation et de stationnement dans la perspective de faciliter et clarifier ce domaine, si vous êtes intéressé contactez nous.

Michel BEAUFILS

La navette de Clausis côté pratique

Elle circule tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août (*sauf le 16 juillet*) entre Sainte-Luce et le Marbre en rotations d'une demi-heure environ.

Premier départ de Saint-Véran à 7h00, pas de départ entre 12h00 et 13h30 et dernier retour à 18h00.

Tarifs :

- Trajet simple : 5.30 € la place.
- Trajet aller et retour : 9.50 € la place.

Tarifs réduits : 3.70 € le trajet avec présentation du ticket jaune hôtels et gites d'étape, ou de la carte jaune hébergeurs à se procurer en mairie avant le 30 juin.

Danielle GUIGNARD



Visite de Monsieur le Préfet



Le vendredi 21 mai, après une réunion avec la Communauté de Communes et tous les Maires du Queyras, Monsieur le Préfet, accompagné de Cécile LEGRAND, Madame la Sous-Préfète, ont visité le Musée du Soum.

L'emploi du temps de cette journée étant très chargé, Monsieur Nicolas CHAPUIS n'a pu rester que peu de temps dans notre commune et s'est promis de revenir plus longtemps pour découvrir notre village.

Danielle GUIGNARD

Toute dernière nouvelle !

En publiant le 2 juin dernier le décret de classement du Parc naturel régional du Queyras, le Gouvernement confirme la validité du projet présenté, le label est donc renouvelé.

Danielle GUIGNARD

L'Association Foncière Pastorale

Grosse déception en ce début de campagne, notre dossier pour la rénovation des parcs à la Bounnais et à la Levaïte n'a pas été retenu dans l'attribution des subventions DDA de 2010.

La cabane de Clausisset va se voir dotée de ses équipements intérieurs (*doublage, sanitaires, mobilier*) et sera achevée pour l'estive puisque la route déviée l'année dernière ne semble pas avoir souffert de l'hiver.

Les acquisitions foncières pour la reconstruction de celle de la Marron sur un nouvel emplacement seront faites dès cet été, on peut espérer une réalisation en 2011/2012 selon les financements extérieurs à la commune.

Une série de nouveaux bassins à la double vocation pastorale et touristique va être lancée, leurs implantations restent à définir avec les commissions « Sentiers » et « Activités Nordiques ».

Michel BEAUFILS

Le ski alpin

Depuis son installation au début des années 90 le télésiège du Grand Serre tire son énergie d'un groupe électrogène très ancien (*en provenance de Sainte-Anne à Ceillac*) qui a connu cet hiver sa plus grave panne ; la Régie, en charge de l'exploitation, a loué un groupe de secours dont le coût, additionné de la perte d'exploitation de ce télésiège, ont eu des répercussions sur son budget.

Le Syndicat Mixte et le Syndicat Intercommunal d'Electrification ont donc décidé de prolonger le réseau électrique de la nouvelle salle de pompage des Cassettes, installée en 2008, vers le Grand Serre pour éviter que ne se reproduise à l'avenir une telle situation. Ces travaux seront réalisés cet été et dès l'hiver prochain le Grand Serre sera débarrassé du ronflement du gros moteur diesel installé dans la cabane en contrebas.

De son côté la Régie va faire évoluer sa billetterie selon les conclusions de l'étude tarifaire commune à tous les Syndicats Mixtes du département et passer à un système dit « main libre », le prochain numéro du Chant du Coq vous donnera plus de détails sur cette petite révolution.

Michel BEAUFILS

Le ski de fond

La saison 2009/2010 a connu un bon enneigement, mais malgré cela le bilan reste contrasté. La gestion a été reprise en régie par la Communauté de Communes qui exerce désormais la compétence activités nordiques dont le domaine est plus vaste que la seule compétence ski de fond. En effet celui-ci comprend le damage des pistes de ski de fond, de raquettes ou piétons et randonnée nordique, de luge. A ce titre il convient de différencier la notion de piste et celle d'itinéraire. Tout tracé réalisé à l'aide d'engins mécaniques constitue une piste qui de plus est balisée et sécurisée et fait l'objet d'une redevance instituée par la collectivité en charge de la gestion. En marge de ces pistes ont été créés trois itinéraires : (*Sagnières, le Paret, et les 4 arbres*), dont la fréquentation est libre puisque le tracé a été réalisé en raquettes par des bénévoles qui ont posé les panneaux et jalons achetés par la commune, le plan a été imprimé par Festi' Saint-Véran. En revanche l'accès au refuge de Blanche et Clausis est une piste de randonnée nordique (*ski de fond, raquettes, piétons*) qui de ce fait est payante.

Pour la saison prochaine la Communauté de Communes prévoit d'améliorer la communication concernant l'utilisation du domaine nordique afin d'améliorer la lisibilité du dispositif.

Pour 2009/2010 le nombre de journées skieurs pour le Queyras a été de 23675 ce qui ramène aux valeurs de 2005/2006, ces chiffres confirment une baisse régulière de 10 à 15% par an (*nous avons eu une hausse de 29.90% en 2007/2008*). Cette année c'est la redevance journée qui subit la plus forte baisse. Sur le domaine de Saint-Véran la panne machine de février n'a pas permis d'offrir aux vacanciers un service de qualité sur cette période de forte fréquentation, ce que nous n'avons pas manqué de faire savoir au gestionnaire.

Pour la saison prochaine le renforcement de la signalétique et la mise en place de panneaux d'information sur le patrimoine seront financés par la Communauté de Communes, la commune poursuivra quant à elle les améliorations sur les itinéraires raquettes avec l'équipe de bénévoles, que l'on remercie.

Jacqueline TURINA

L'Etat-civil

Naissance :

Tom PRIEUR-BLANC, le 28 mars 2010

Noé CAPAZ-COLONNA, le 10 mai 2010

Hugo DUBOURG, le 16 mai 2010

César BRUNET, le 22 mai 2010

Mariage :

Jérémy TARRADE et Elodie MELE

Le 24 avril 2010

En bref...

La chapelle Sainte-Agathe a subi un décroûtage de l'ancien enduit ciment qui était incompatible avec le badigeon réalisé, l'eau s'est trouvée emprisonnée et a provoqué la détérioration des badigeons, si le temps se maintient, l'humidité va se résorber, un nouveau badigeon intérieur ainsi qu'un enduit extérieur nuancé à la chaux seront réalisés et nous pourrons inaugurer la chapelle 2ème quinzaine d'août, de façon à remercier chaleureusement les généreux donateurs.

Danielle GUIGNARD

Une belle journée à Sampeyre !

A 6 heures du matin, nous nous sommes mis en route pour rejoindre Sampeyre. Nous y sommes allés par le col de Larche et la route fut longue. Nos amis Italiens ont dû commencer la randonnée car le déroulement de la journée ne pouvait être modifié. Nous avons rejoint le groupe en car en pleine nature. Les Italiens nous ont accueilli, comme toujours avec joie et chaleureusement, par des danses et des chants. Notre petit groupe, a dansé sous la houlette de notre meneuse de jeux et a été très applaudi.

Le repas pris en plein air a été plus que copieux et très bon. Merci à nos hôtes.

L'après midi nous avons visité à Venasca, un musée sur les instruments de musique, les enfants furent très attentifs et participatifs (*una fabricca suoni*).

La journée a été trop courte car il a fallu penser au retour. Un bravo pour Marc notre chauffeur car les enfants étaient très excités. A 20h30 notre voyage s'est terminé. Nous leur avons promis de se retrouver l'année prochaine à Saint-Véran.

Un grand merci à Isabelle POUDEROUX pour la confection des costumes, Marguerite BONINO



Festi' Saint-Véran

Depuis septembre 2009, notre association d'animation a bien avancé. Les animations d'hiver ont été nombreuses et ont eu du succès. Toujours les mêmes dans le cadre du ski telles que les descentes aux flambeaux, sorties raquettes, piste de luge en face de Beauregard et concours de pneus, mais aussi des animations nouvelles (*loto, belote, film animalier et cadrans solaires avec Rémy POTEY*) et nos pots d'accueil, tous les dimanches soirs à des lieux différents (*salle de Festi' Saint-Véran, mais aussi aux Gabelous, au Pub, au snack Un coq, Une étoile, l'Aigüe Blanche et à la salle polyvalente*). Les animations ont plu aux vacanciers et souvent les salles étaient trop petites. A renouveler pour la saison prochaine !

Claire DESMARETS a été notre hôtesse jusqu'à la fin avril. Elle s'est énormément investie pour que tout se passe dans les meilleures conditions et nous la remercions. Elle a, entre autres, participé activement à notre dépliant et nos plaquettes d'animation. Jean-Joël FRAIZY a pris la suite à partir du 1er mai, il est embauché en CDI et a à cœur de poursuivre le même travail pour les animations de l'été 2010. Il est à la disposition de tous et peut répondre à vos éventuelles questions.

Pour cet été en plus du festival, de nombreuses animations sont prévues, la Fête de Clausis le 16 juillet, la 3ème Fête des Traditions le 8 août, des projections, des spectacles, des conférences ou encore des expositions. N'hésitez pas à demander le programme au bureau de l'association.

Merci enfin à tous nos fidèles bénévoles pour la réussite de ces animations !

Marguerite BONINO

En bref...

Afin d'accueillir, nos amis Italiens lors de la 3ème Fête des Traditions, nous organisons une chorale. Nous vous espérons nombreux tous les mercredis (*à partir du 23 juin*) à 18h00 à la salle polyvalente.

Danielle GUIGNARD

La garderie et la cantine

La halte garderie a bien fonctionné cet hiver. La fréquentation est stable. La cantine est régulièrement fréquentée par nos enfants 4 jours par semaine. Madame Bernadette ROSE en assure le fonctionnement et la gestion pour 2 ans. Actuellement domiciliée à Aiguilles, elle souhaite s'installer sur notre commune.

Marguerite BONINO

Le point météo

Pour la saison d'hiver (octobre 2009 à avril 2010) Fabrice de <http://www.saintveranmeteo.eu> a relevé 506 cm de neige en cumul (mesure prise au Sud-Est).

Depuis le début de l'année 2010 nous pouvons aussi noter les chiffres suivants :

Température extérieure	
Minimum	-17.4 °C le 31 janvier à 08h10
Maximum	21.0 °C le 4 juin à 14h11
Précipitations	
223.0 mm	
Vent	
Vitesse maximum :	
Rafale maximum :	

La recette de saison

Liqueur de fleurs de pissenlit

500 g de fleurs de pissenlit,
250 g de sucre Candy,
1 l d'alcool pour fruits à 40°,
2 oranges non traitées,
1 citron non traité.

Laver les fleurs de pissenlit et bien enlever la partie verte avec des ciseaux.

Faire ensuite sécher ces fleurs au soleil pendant environ 6 heures.

Prélever les zestes des deux oranges et du citron ainsi que les jus.

Placer le tout dans un bocal avec le sucre, l'alcool, les jus et zestes et laisser macérer le tout à l'ombre pendant 1 mois (voire plus).

Filtrer et mettre en bouteille, il faut cependant laisser reposer 15 jours avant de consommer.

Il est inutile de préciser que la consommation de ce genre de produit est à faire avec modération.

Claudine JOUVE

A venir

En plus des animations, vous trouverez cette année à la salle polyvalente :

- Une exposition de patchwork **du vendredi 16 au vendredi 23 juillet**,
- Un mini-salon du commerce équitable **les 24, 25 et 26 juillet**,
- Une exposition photos **du mercredi 28 juillet au dimanche 8 août** de Claudette et Georges HERMITTE,
- Une exposition d'aquarelles **du lundi 9 au mercredi 18 août**, « Images du Queyras » par Christian BURDET.

Et n'oubliez pas **le dimanche 18 juillet**, la 21ème foire du Queyras à Ceillac « l'Art dans tous ses états ».

Le 18 juin

En ce 18 juin à 17h00, nous avons célébré le 70ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle ; les habitants de la commune, entourés de vacanciers avaient tenu à témoigner leur amitié aux trois anciens de Saint-Véran, en effet, Madame le Maire remettait à Paul CREMIEU, Pierre POUDEIROUX et Romain ISNEL le diplôme d'honneur des anciens combattants. Ils furent chaleureusement applaudis et salués par le chant en patois de Saint-Véran. Cette chanson merveilleusement interprétée par nos enfants est le témoignage que la mémoire du village se perpétue au cours des générations ! Un énorme merci à Camille et Margot qui ont appris patiemment ce chant à tous les enfants. L'après-midi s'est terminée avec une collation pour tous dans la salle polyvalente.

Danielle GUIGNARD



Le bloc-notes

A partir du 5 juillet **l'Office du Tourisme** est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.

Le bureau de Festi' Saint-Véran ouvre ses portes du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (horaires susceptibles d'évoluer suivant le programme des animations).

Ouverture de **la Poste**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

L'équipe de **la bibliothèque** vous accueille à partir du 5 juillet les lundis, mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30, plus d'informations sur :

<http://bibliotheque-multimedia.saintveran.net>.